Voie d'approfondissement "Aménagement et politiques urbaines" (APU)

/// Objectifs de la Voie d'approfondissement "Aménagement et politiques urbaines" (APU)

La VA APU propose une formation qui :

- **sensibilise à l’action en contexte d’incertitude ;**
- **développe une capacité de compréhension des enjeux locaux tant techniques que politiques et décisionnels (l’intelligence des territoires et des situations) ;**
- **permet l’acquisition d’une expertise technique en aménagement, afin de mieux se situer dans les jeux d’acteurs complexes (hiérarchie flottante des acteurs, des intérêts et des légitimités) et occuper une place de conseil efficace auprès des décideurs.**

/// Contenus

La VA "Aménagement et politiques urbaines" allie dans des proportions égales des enseignements techniques, des enseignements pratiques et des enseignements plus théoriques, en mobilisant différentes formes de savoir qui permettent de comprendre et d’agir sur la ville et le champ de l’urbain.

Les cours dispensés en VA "Aménagement et politiques urbaines" ne relèvent donc pas uniquement des sciences pour l’ingénieur. Ils invitent également à se familiariser avec les autres disciplines constitutives de l’aménagement : le droit, l’économie, la géographie, la science politique, la sociologie et l’anthropologie.

/// Parcours de Masters

La VA "Aménagement et politiques urbaines" (APU) permet l’inscription dans différents double cursus :

- en **architecture** : cette filière est destinée à accueillir les étudiants ayant suivi et validé les 2 premières années d’études en architecture à l’École nationale d’architecture de Lyon (ENSAL)
- en **Master Urbanisme et aménagement** (co-accréditation IUL-Lyon 2 et ENTPE) : cette filière ouvre sur un diplôme et une qualification d’urbaniste à travers 2 parcours possibles dans ce master :

  - Programmation, conception et conduite de projets urbains – forme plus spécifiquement aux métiers de chargés de projets

  - Politiques et stratégies urbaines et territoriales – forme aux métiers de chargés d’études.
- en **Master Villes et environnements urbains**, parcours Villes en tensions : formes, flux, risques (co-accréditation Lyon 2 et ENTPE) : cette filière, colorée recherche, ouvre sur un diplôme d’aménagement et forme plus spécifiquement aux métiers de chargés d’études, voire de se former aux métiers de la recherche (via une thèse de doctorat).
- en **Master de Sciences politiques**, parcours "Analyse des politiques publiques", "Évaluation et suivi des politiques publiques" et "Politiques

publiques de l’alimentation et gestion du risque sanitaire" (partenariat Sciences-Po Lyon) : cette filière, colorée recherche, s’adresse aux étudiants qui envisagent un parcours professionnel orienté vers les activités de conception ou de mise en œuvre des politiques publiques (administration centrale, direction de services techniques, cabinet). Elle est également l’occasion pour les étudiants d’obtenir un diplôme de Sciences po, voire de se former aux métiers de la recherche (via une thèse de doctorat).

/// Métiers

La VA APU ouvre la voie à 3 grands types de métiers :

1. la maîtrise d’ouvrage et l’assistance à maîtrise d’ouvrage,
2. l’urbanisme opérationnel,
3. l’expertise et le conseil.

Ces métiers trouvent leur place dans le champ professionnel de l’aménagement et de l’urbanisme, qui reste structuré autour des grands domaines d’activité que sont **l’urbanisme de projet, l’urbanisme de gestion et l’urbanisme d’étude et de planification.**

En choisissant la VA APU, les étudiants se destinent à des carrières dans différents environnements professionnels (services de l’État, bureaux d’études, logement social et collectivités locales), sur des sujets aussi divers que l’aménagement et le développement durable des territoires, la préservation de l’environnement et de la biodiversité (dans sa dimension planificatrice notamment), la prévention des risques industriels et naturels, l’application du droit des sols, l’habitat et la politique de la ville.

Au cours de leur carrière, ils occuperont des postes aux profils variables, dans des environnements institutionnels différents, soumis à des changements incessants. Dans ces conditions, l’ouverture aux enjeux économiques, sociaux et politiques, comme la capacité à s’adapter à des contextes de travail et de décision « mixtes » (où logiques techniques et logiques sociales s’interpénètrent) sont des qualités qui faciliteront leur épanouissement professionnel et leur montée en compétences.